

RAPPEL

Concours photo "Ma commune est belle au naturel !"

« Mauvaises herbes », « herbes folles », « plantes indésirables »

Qu'apporte la végétation spontanée au cadre de vie et au paysage ? Quelle est sa place ? Son intérêt ? Photographiez l'insolite, l'original, le poétique ou l'artistique et posez ainsi un autre regard sur la végétation spontanée en milieu urbain et dans les espaces publics.

Règlement et inscription au
02 98 30 67 28 ou par mail
actionsnonagri.basleon@orange.fr

INFOS+

RAPPEL : Aides de la Région à l'acquisition de matériels alternatifs

Fin de l'appel à projet : le 27 septembre 2019

- La demande et le dépôt des pièces se font en ligne sur une plateforme dédiée.
- La demande d'aide ne peut pas être faite après l'achat du matériel.
- Les matériels concernés sont essentiellement liés à l'entretien des terrains de sport : peigne à gazon, aérateur, décompacteur...
- Les aides sont de l'ordre de 30 à 40 % et peuvent aller jusqu'à 50% pour les communes en "zéro phyto".

Pour en savoir plus :

https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_449695/fr/dispositif-2019-d-achat-de-materiel-de-desherbage-alternatif-au-desherbage-chimique



Syndicat des Eaux
du Bas-Léon

communication.basleon@orange.fr
02 98 30 67 27

Des hannetons dans la pelouse !

Plusieurs communes du territoire du Bas-Léon ont connu en 2018 quelques problèmes sur les terrains de football avec les hannetons.

La larve (blanche, à la tête et aux pattes brunes) est très vorace des racines d'herbes qui composent la pelouse. Les dégâts peuvent être importants : gazon qui jaunit puis meurt en plaques.

Il n'existe pas de traitement chimique homologué pour éradiquer ces larves. Pour en limiter l'impact, il est important de renforcer l'enracinement de l'herbe et de réaliser une tonte plus haute (6 à 8 cm). Si le gazon commence à jaunir et que des larves sont observées, **il est possible d'ensemencer le sol avec des nématodes** (heterorhabditis bacteriophora - disponible en magasin espaces verts / jardinage). Attention ! les conditions d'application sont précises et doivent être respectées : température extérieure entre 14 et 33°C, température du sol > à 12°C et taux d'humidité élevé pendant les jours qui suivent l'ensemencement.

Favoriser la biodiversité dans les espaces verts

Il est possible de réaliser des aménagements paysagers tenant compte de la biodiversité : ces écosystèmes sont plus équilibrés et permettent de protéger les organismes utiles contre les ravageurs.

Quelques principes de base :

- **Choisir des espèces végétales originaires de la région** pour composer les haies et autres massifs : plus adaptées et résistantes, elles offrent un abri et un refuge à la faune et sont source de nourriture. Rien n'empêche d'y associer des plantes plus horticoles pour le côté esthétique.
- **Intervenir pendant les périodes qui respectent les cycles de vie des espèces** : taille et fauche à éviter entre mars et septembre.
- **Appliquer une gestion différenciée** sur les espaces naturels : une fauche ou un débroussaillage en octobre permet de faire de ces zones de véritables refuges de biodiversité. Une tonte plus fréquente en bordure de ces espaces évitera de donner une impression de négligence.
- **Favoriser les petites zones refuges** : feuilles mortes sous une haie, tas de bois aux pieds d'arbustes, nichoirs...
- **Adapter la hauteur de tonte** afin de limiter la mortalité des insectes : 7 cm.
- **Supprimer l'usage des pesticides.**

RETOUR EN IMAGES

La RAND'EAU à Milizac-Guipronvel le 23/06/2019

